

PROTOCOLE SANITAIRE ADHÉRENTS

Maison des Jeunes et de la Culture de Gex

Lavage et / ou désinfection des mains avant et après chaque cours





Consignes d'ordre général

Le port du masque est obligatoire pour tous les adhérents dès l'âge de onze ans, ainsi que le lavage ou la désinfection des mains avant et après chaque cours. Trois distributeurs automatiques de gel hydroalcoolique sont installés dans la structure (entrée du bâtiment, couloir poterie, montée de l'escalier principal), un flacon de gel hydroalcoolique est également présent dans chaque salle.

Les masques ne sont pas fournis par la MJC.

Le protocole sanitaire détaillé de la structure est disponible sur demande auprès du secrétariat de la MJC ou sur notre site internet mjcgex.fr pour toutes précisions particulières.

Avant le cours

Par souci de votre bien-être, et du bien-être de toutes personnes fréquentant la MJC, vous devez <u>surveiller votre propre état de santé</u> avant d'entrer sur ce lieu. Vous ne devez pas vous présenter pour votre cours si vous constatez ou pensez avoir un ou plusieurs symptômes du covid 19 (listés sur http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/comprendre-la-covid-19)

L'animateur accueille chaque groupe devant l'entrée du bâtiment, chacun est prié d'attendre que l'animateur en charge de votre activité vienne vous chercher.

Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer dans la structure. Des marquages au sol devant l'entrée du bâtiment permettent de respecter la distanciation sociale.

Pendant le cours

Lorsque l'aménagement de la salle le permet, la distanciation sociale d'un mètre s'applique entre les adhérents et les animateurs, et entre les adhérents quand ils sont côte à côte, ou face à face.

Le port du masque n'est pas obligatoire en position assise, mais vivement recommandé. Il n'est pas non plus obligatoire lors d'activités physiques et sports de contact.

Il est déconseillé de pratiquer une activité physique pieds nus.

Après le cours

A la fin de chaque cours l'animateur accompagne son groupe jusqu'à la sortie du bâtiment.

Nous vous remercions de bien vouloir appliquer ces mesures obligatoires dans le respect de chacun.